

LEADER

Leader, qu'est ce que c'est ?

LEADER est un programme de développement local cofinancé par l'Union Européenne dont bénéficiera le Pays des Crêtes Préardennaises jusque 2013.

Grâce à ce programme, de nombreux porteurs de projet peuvent être aidés pour mener des projets innovants de développement rural.

Le programme LEADER des Crêtes Préardennaises s'articule autour de **trois axes majeurs** qui sont :

- travailler et produire à partir des ressources locales
- valoriser et préserver les ressources naturelles
- connaître et faire connaître les ressources du territoire.

Cette stratégie vise au développement d'une **économie innovante, porteuse de richesses** basée sur la **valorisation des ressources naturelles et humaines** des Crêtes et **respectueuse de son environnement**.



Le programme **Leader** en bref

Les principaux domaines d'intervention

Des projets de formation et d'information dans les domaines de l'agriculture, du bâti traditionnel et durable et de la filière bois, seront également soutenus dans le cadre d'appel à projets.

	Objectifs	Exemples de projets	Types de bénéficiaires
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ■ diversifier les productions et les activités agricoles ■ innover et développer des circuits courts et accroître la valeur ajoutée ■ soutenir l'agriculture durable ■ améliorer les performances énergétiques des exploitations 	<ul style="list-style-type: none"> ■ achats d'équipements collectifs ■ transformation de produits à la ferme ■ amélioration de la performance des exploitations ■ création d'accueil et de point de vente à la ferme ■ création de services à la population, d'activités touristiques et de loisirs 	Exploitants agricoles, membres d'un ménage agricole, CUMA...
Économie / Soutien aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ■ soutenir et conforter les entreprises de la filière bois, de l'éco-construction et de services ■ améliorer la commercialisation des produits agricoles locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ■ équipements favorisant le maintien de l'activité ou le recrutement de salariés ■ achat d'équipements destinés à offrir de nouveaux produits ■ études 	Micro-entreprises (moins de 10 salariés et de 2 M€ de chiffres d'affaires)
Tourisme / Culture	<ul style="list-style-type: none"> ■ améliorer et développer l'attractivité touristique du territoire ■ mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel des Crêtes Préardennaises ■ structurer et conforter l'offre culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ création de circuits de randonnée et d'interprétation ■ mise en place de signalétique d'interprétation ■ conception de guides touristiques ■ outils de promotion, expositions... 	Collectivités, EPCI, associations, particuliers, établissements publics...
		<ul style="list-style-type: none"> ■ acquisition d'équipements mutualisables (scénique, de projection...) pour les médiathèques, bibliothèques, salles de musique... ■ actions de communication 	Collectivités, maîtres d'ouvrage privés (associations...) s'ils s'intègrent dans un projet global de territoire
Environnement / Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> ■ préserver la qualité paysagère et la diversité biologique des Crêtes Préardennaises 	<ul style="list-style-type: none"> ■ actions de sensibilisation et de conseils pour la préservation du patrimoine naturel ■ investissements liés à l'entretien, la restauration, l'amélioration du patrimoine naturel ■ études 	Associations, collectivités, propriétaires privés, établissements publics...
		<ul style="list-style-type: none"> ■ développer les énergies renouvelables dans l'habitat collectif 	<ul style="list-style-type: none"> ■ installation de chaufferies bois collectives ■ communication ■ études de faisabilité
Services	<ul style="list-style-type: none"> ■ améliorer l'offre de services pour l'économie et la population 	<ul style="list-style-type: none"> ■ création de nouveaux services dans le domaine social, des transports, des services publics 	Collectivités, maîtres d'ouvrage privés (associations...) s'ils s'intègrent dans un projet global de territoire



Une gestion locale

Le programme LEADER est géré localement par un Comité de Programmation dans lequel siègent 7 membres publics (élus) et 12 membres privés (chambres consulaires, associations locales, conseil de développement du Pays). C'est ce Comité qui sélectionne et statue sur les projets.

L'animation du programme et l'instruction des dossiers sont assurés par la cellule LEADER au sein de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Le cheminement d'un dossier Leader

Mode d'emploi

Vous avez **un projet, une idée**, contactez l'animatrice LEADER à la Communauté de communes, elle vous indiquera si votre projet s'intègre dans la stratégie générale du programme. Sinon, elle vous orientera vers d'autres services ou possibilités de financement.

Elle vous aidera pour :

- le montage de votre projet
- trouver des financements
- constituer votre dossier.

Vous pouvez également consulter le site internet www.cretespreardennaises.fr à la rubrique « **programme LEADER** » (accessible en ligne fin 2009) et télécharger les dossiers de demande d'aide et le document de programmation LEADER pour 2009-2013.

Les dossiers complets avec l'ensemble des pièces réglementaires sont à déposer ou à envoyer à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Qui peut en bénéficier ?

Les porteurs de projets peuvent être **publics** ou **privés** : communes, communauté de communes, établissements publics, chambres consulaires, associations, entreprises, agriculteurs ... Les opérations devront être menées sur le territoire des Crêtes Préardennaises.

Quels critères de sélection... ?

Les projets présentés devront s'inscrire dans la **stratégie du programme LEADER** et être **innovants** : aussi bien sur la méthode de mise en œuvre que sur l'objet du projet lui-même.

La priorité sera également donnée aux projets répondant aux critères suivants :

- Être **collectif** et permettant une **mise en réseau** des acteurs du territoire
- **Créer** ou **maintenir des emplois**
- Être **pérenne** au-delà du programme LEADER
- Être **intégré** et susceptible d'entraîner d'autres secteurs économiques.

Coopération

Un volet important du programme LEADER permet de financer des projets de coopération avec d'autres territoires organisés sous une **forme partenariale publique/privée**.

Si vous avez des contacts avec d'autres territoires ou si cette approche vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

En tant que programme européen, LEADER favorise également le développement des Technologies de l'Information et de la Communication et l'implication des femmes et des jeunes dans les projets.



leader@lescretes.fr
Tél : 03 24 35 22 22 - Fax : 03 24 35 26 25
Rue de la Prairie - 08430 Poix-Terron

Audrey Vexo
Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Contact :

Vous avez un projet,
n'hésitez pas à nous contacter,
le programme LEADER
peut sûrement vous aider.



LEADER

une opportunité pour les Crêtes Préardennaises

« Mobiliser et valoriser
les ressources
naturelles et humaines
des Crêtes pour
développer des filières
économiques
territorialisées »

